

Voilà jusqu'où, trente-trois ans après le crime du Calvaire, était entraînée cette race juive qui, avant ce crime, sous la tutelle romaine et dans la pieuse attente du Messie, était paisible, prospère, libre de sa liberté personnelle et surtout de sa liberté religieuse.

Cependant elle n'était pas perdue sans ressources. La main qui pouvait la sauver lui était encore tendue. Il avait été dit que la rédemption divine serait offerte aux Juifs avant tous, offerte à plusieurs reprises, offerte avec longanimité et avec patience. Notre-Seigneur était venu au milieu des Juifs; il avait vécu parmi eux; il n'avait eu de disciples que de leur race; il n'avait pas abordé les païens. Il était venu « sauver les brebis perdues du troupeau d'Israël »¹. Ses apôtres, à son exemple, avaient prêché avant tout à Jérusalem et en Judée. C'était dans le temple, dans la galerie de Salomon, qu'ils s'étaient longtemps réunis eux et leurs disciples. Hors de la Palestine, c'est encore aux Juifs qu'ils s'étaient d'abord adressés. C'était toujours dans la synagogue juive que leur prédication avait commencé. Saint Paul lui-même, l'apôtre des nations, n'avait pas agi autrement: « Aux Juifs d'abord, dit-il, aux Grecs ensuite »². » Un senti-

1. Matth., XV, 24.

2. Saint Paul à Athènes (an 52), *Act.*, XVII, 16, 17. — A Corinthe (52), XVIII, 5, 7; XVIII, 19. — A Ephèse (54), XIX, 8-10. — *Nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis*, XI, 19. — *Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei*, XIII, 46, dit saint Paul à Antioche (an 45). — *Judæo primùm et Græco*. *Rom.*, I, 16; II, 9, 10. — A Rome (an 61), saint Paul fait d'abord venir les princi-

ment de tendre commisération régnait dans l'Église chrétienne en faveur de la Synagogue: « Vous êtes, disait saint Pierre aux Juifs, les fils des prophètes et les enfants de l'alliance que Dieu a faite avec vos pères... C'est à vous les premiers que Dieu a envoyé son Fils unique¹. » Paul, que les Juifs haïssaient plus que les autres, se tourne vers eux, plus que les autres plein d'amertume et de douleur: « Je dis la vérité dans le Christ et je ne mens pas, selon le témoignage que me rend ma conscience dans l'Esprit-Saint; ma tristesse est grande et la douleur de mon cœur est continuelle. Je voudrais être moi-même anathème devant le Christ à la place de ceux qui sont mes frères dans la chair... La volonté de mon cœur et ma prière vers Dieu est tout entière pour leur salut... Que ne puis-je provoquer à m'imiter ceux qui sont ma chair et sauver quelques-uns d'entre eux! » Et il ne veut pas en perdre l'espérance: « Si quelques-uns des Juifs ont cru au Sauveur, pourquoi tous ne croiraient-ils pas? Si ces quelques grains prélevés sur la masse étaient bons, pourquoi la masse ne le serait-elle pas? Puisque la racine était bonne, pourquoi les rameaux ne le seraient-ils point? Car je ne veux pas, mes frères, que

paux Juifs dans sa prison. *Act.*, XXVIII, 17. — Sur cette pensée que les Juifs devaient être appelés les premiers, voir *Rom.*, I, 16; II, 9, 10; III, 1-3. — C'était aussi l'instruction et l'exemple donnés par le Sauveur. Matth., V, 5-7; XV, 24. Luc, XXIV, 47; c'est ce que disent les apôtres à Jérusalem. *Act.*, III, 25, 26.

¹ *Act.*, III, 25-26.

vous ignoriez ce mystère... que l'aveuglement est tombé sur une partie d'Israël pour que la plénitude des nations entrât dans l'Église, mais pour qu'ensuite Israël tout entier fût sauvé. A cause de l'Évangile, ils sont vos ennemis; mais à cause de l'élection que Dieu a faite de leurs pères, ils doivent vous être très-chers ¹... » Et saint Paul, confirmant ses paroles par ses actions, garde pour lui-même, comme un lien avec sa race, les pratiques judaïques dont il a fait affranchir les Gentils. Vers la fin de sa vie, lorsque l'heure d'une nouvelle persécution approche, il fait un vœu selon la loi de Moïse et va tout exprès, au temple de Jérusalem, témoigner de l'accomplissement de ce vœu ².

Si de telles invitations eussent été entendues, sans doute les procureurs ne fussent pas pour cela immédiatement devenus des magistrats intègres et désintéressés; les bandits et les sicaires ne fussent pas immédiatement rentrés dans l'ordre; mais l'inquiétude dominante d'Israël eût cessé. Sûr d'avoir trouvé son Messie et ne le cherchant plus désormais, il eût cessé d'encourager les prophètes révolutionnaires. Le peuple juif aurait souffert, avec une patience égale à celle qu'il avait montrée sous Caligula, une tyrannie qui du moins ne s'attaquait pas, comme celle de Caligula,

1. *Rom.*, IX, 1-3; X, 1; XI, 14, 16, 26, 28 (An 53).

2. *Act.*, XXII, 17 et s. (An 58).

à sa loi et à ses autels. Israël n'eût pas alarmé la méfiance romaine ni converti un accès momentané de tyrannie administrative en une guerre politique et une guerre d'extermination contre des rebelles. La Synagogue, s'associant à l'Église, lui eût peut-être donné quelque chose de sa propre liberté vis-à-vis du pouvoir; elle eût pris certainement quelque chose de la sagesse et de la longanimité de l'Église. La race juive fut demeurée libre, la Judée paisible, Jérusalem debout. Le temple où le Sauveur avait prié, où les apôtres avaient longtemps réuni leurs disciples, auquel saint Paul lui-même venait de rendre un dernier hommage, le temple fût resté, pour un temps du moins, un lieu de prière et un sanctuaire national pour les Juifs devenus chrétiens.

Mais l'obstination de la race judaïque ne permit pas qu'il en fût ainsi. A chaque invitation chrétienne une persécution judaïque avait répondu: à la première prédication de saint Pierre, la flagellation ordonnée par la Synagogue; au prosélytisme des apôtres, le sang de saint Étienne; à la présence des chrétiens dans le temple, la tyrannie qui les en chassa et les dépouilla; à la parole des apôtres dans les synagogues, la violence qui les jeta hors des synagogues; à leur prédication sur la place publique, les tempêtes excitées par les Juifs sur la place publique; à l'apparition de saint Paul dans le temple pour y acquitter son vœu, l'homicide presque consommé sur sa per-

sonne; aux paroles de paix, les dénonciations; au langage de la charité fraternelle, les supplices. Les paroles de saint Paul, que nous venons de citer, sont après trente-trois années de gémissements et de supplications, le dernier cri de la poule qui veut réunir ses poussins sous son aile.

Aussi l'avertissement et la prière amicale vont-ils se changer en anathèmes. Saint Paul, repoussé et injurié par les Juifs, a déjà été réduit à secouer ses vêtements et à prononcer ces terribles paroles : « C'est à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu. Mais puisque vous la repoussez et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle... que votre sang soit sur votre tête; j'en suis pur; je vais aux Gentils ¹... »

Après lui, saint Jacques, évêque de Jérusalem, écrivant aux fidèles des douze tribus dispersés dans le monde, a prononcé l'anathème contre cette aristocratie pharisaïque ou sacerdotale, contre ces riches de Jérusalem, qui ont fait périr le Sauveur, qui « oppriment les saints et les livrent aux jugements, qui ont blasphémé le nom de salut, lequel a été prononcé sur les fidèles. Allez maintenant, riches, pleurez et hurlez dans les calamités qui vont tomber sur vous. Vos richesses se sont pourries, vos vêtements ont été dévorés. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille

1. *Act.*, XIII, 46; XVIII, 6-7 (An 52). — XIX, 8-10 (An 54). — XXVIII, 25-28 (An 61).

sera un témoignage contre vous, et elle dévorera vos chairs comme le feu. Vous vous êtes thésaurisé la colère pour les derniers jours... Vous avez jugé le juste et vous l'avez mis à mort, et il ne vous a point résisté. » Et vous, « soyez patients, mes frères, jusqu'à l'arrivée du Seigneur » ¹.

Les chrétiens se rappelèrent alors les terribles symboles employés par les prophètes : — Israël avait fermé ses yeux, bouché ses oreilles, épaissi son cœur ². — Le vigneron divin s'était épuisé autour de sa vigne ingrate et n'en avait obtenu qu'un fruit amer; il avait convoqué Israël, et Israël ne s'était pas réuni autour de lui; il avait appelé, et personne n'était venu ³. Le juge allait prononcer maintenant entre le vigneron et sa vigne, entre le laboureur et l'arbre stérile, entre l'époux outragé et l'épouse infidèle, entre le père et ses enfants ingrats ⁴. — La cognée était au pied de l'arbre; le libelle de

1. *Jac.*, II, 6, 7; V, 1, 6. — Cette épître est de l'an 60 de Jésus-Christ environ.

2. *Isaïe*, VI, 9, 10. — *Ps.*, LXVIII, 23. — Cité par saint Paul, *Rom.*, XI, 8-10; *Act.*, XXVIII, 25-27.

3. *In vacuum laboravi, sinè causà, et vanè fortitudinem meam consumpsi...* Et nunc, dicit Dominus, formans me ex utero servum sibi ut reducam Jacob ad eum, et Israël non congregabitur. *Isaïe*, XLIX, 1-15. — *Quia veni : et non erat vir : vocavi, et non erat qui audiret.* *Ibid.*, L, 1-3. — Voir encore : L, 10; LIII, 1; LIX, 16; LXVI, 4. — *Et expectavi ut faceret uvam, et fecit labruscas.* *Ibid.*, V, 2. — *Ego autem plantavi te vineam electam, omne semen verum : quo modo ergo conversa es mihi in pravum, vinea aliena?* *Jerem.*, II, 21. — Voir *Matt.*, XXI, 33.

4. *Nunc ergo, habitatores Jerusalem, et viri Juda, judicate inter me et vineam meam.* *Isaïe*, V, 3. — *Ergo judicium meum cum Domino, et opus meum cum Deo meo.* *Id.*, XLIX, 4.

répudiation était écrit ; le créancier était prêt à recevoir les enfants vendus comme esclaves par leur père ; l'alliance méconnue allait être brisée comme l'avait été la verge du prophète ¹. « Ils ont tué, dit saint Paul, le Seigneur Jésus et ses prophètes ; ils nous ont persécutés ; ils déplaisent à Dieu et ils sont ennemis de tous les hommes ; ils nous empêchent de parler aux Gentils de peur que les Gentils ne soient sauvés ; ils veulent combler la mesure de leurs péchés. Car la colère de Dieu contre eux est arrivée à son terme ²... Encore un peu de temps, celui qui doit venir viendra et ne tardera pas ³. »

Des avertissements d'une autre nature, inutiles pour les chrétiens, plus sensibles pour les Juifs, qui n'avaient plus d'autres yeux et d'autres oreilles que ceux de la chair, sont rapportés, non par des écrivains ecclésiastiques, mais par le Juif Josèphe et par le païen Tacite. Selon le premier, au temps du procurateur Albinus, un paysan, Jésus, fils d'Ananus, venu à Jérusalem pour la fête des Tabernacles (septembre 62), fut inspiré de crier dans le langage des prophètes :

1. Hæc dicit Dominus : Quis est hic liber repudii matris vestræ, quo dimisi eam ? Aut quis est creditor meus, cui vendidi vos ? Isaïe, L, 1. — Et tuli virgam meam... et abscidi eam, ut irritum facerem fœdus meum. Zachar., XI, 10.

2. Qui et Dominum occiderunt Jesum, et Prophetas, et nos persecuti sunt, et Deo non placent, et omnibus hominibus adversantur, prohibentes nos Gentibus loqui ut salvæ fiant, ut impleant peccata sua semper : pervenit enim ira Dei super illos usquæ in finem. 1 *Thessalon.*, II, 15, 16 (An 52).

3. *Hebr.*, X, 37.

« Voix du côté de l'Orient ! voix du côté de l'Occident ! voix du côté des quatre vents ! voix contre les nouveaux époux et les nouvelles épouses ! voix contre le peuple ! » Il parcourait les rues répétant jour et nuit les mêmes paroles. Les chefs du peuple le firent arrêter, on l'interrogea ; il ne répondit pas. On le battit de verges ; il continua de prononcer les mêmes anathèmes. On le mena au gouverneur, qui le fit flageller jusqu'à ce qu'il fût, comme le Sauveur, couvert de sang ; il ne se trahit ni par une larme, ni par une prière, et redit toujours : « Malheur ! malheur sur Jérusalem ! » Albinus le renvoya comme fou. Depuis ce temps jusqu'à celui du siège de Jérusalem, il ne cessa de parcourir la ville, ne parlant à personne, frappé chaque jour et ne se plaignant pas de ceux qui le frappaient, nourri par pitié et ne remerciant pas ceux qui le nourrissaient, répondant à tout par le même cri de douleur, sans cesse le répétant, plus encore aux jours de fête lorsque Jérusalem se remplissait de pèlerins ; redisant, sans que jamais sa voix s'enrouât ou s'affaiblît, cet anathème que l'autre Jésus avait déjà prononcé : « Malheur sur la ville ! malheur sur le peuple ! malheur sur le temple ! »

Peu après apparurent encore d'autres signes que

1. Josèphe, VI, 31 (5, 3). — Væ autem prænantibus, et nutritibus in illis diebus. Luc, XXI, 23. — Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt. *Ibid.*, XXIII, 29. — Filiaë Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros. *Ibid.*, 28.

Josèphe et Tacite nous rapportent tous deux, le premier d'après des témoins oculaires vivant au moment où il écrit. Une comète, qui avait la forme d'une épée, suspendue au-dessus de la ville, se montra, dit-on, pendant une année entière. Pendant que le peuple était rassemblé au temps des Azymes, à la neuvième heure de la nuit (8 xanthicus, 19 mars, an 65)¹, une lumière soudaine, égale à celle du jour, éclaira pendant une demi-heure le temple et l'autel. Une autre fois, à minuit, la porte du sanctuaire qui regardait l'Orient, porte de bronze et que vingt hommes avaient peine à mouvoir, s'ouvrit d'elle-même ; on ne la referma qu'avec peine. Quelques jours après la fête (20^e d'artémisius, 29 avril), avant le lever du soleil, on vit dans toute l'étendue du ciel rouler des chars, des armées s'entre-choquer ; on vit tracer des circonvallations autour d'une ville assiégée, on vit reluire les épées et les cuirasses ; on crut entendre le bruit des armes. Et enfin, à la Pentecôte, les prêtres entrés dans le temple pour y accomplir les sacrifices de la nuit, entendirent un bruit de pas comme celui d'une multitude qui s'éloigne, et des voix qui répétaient : Sortons d'ici² !

1. Voyez l'appendice A sur le calendrier de Josèphe.

2. Josèphe, *de Bel.*, VI, 31 (5, 3). — Tac., *Hist.*, V, 16. — « Les portes du temple s'ouvrirent d'elles-mêmes, si bien que Jochanam (Jean), fils de Zaccai, les réprimanda en disant : Arrêtez-vous ! et il ajouta : Temple ! temple ! pourquoi te détruis-tu toi-même ? car je sais que tu dois finir par l'embrasement, ainsi

En effet, les anges de Dieu avaient quitté le sanctuaire ; l'esprit du Seigneur, l'esprit de Moïse, l'esprit de résignation et de sagesse, abandonnait la Synagogue. La meilleure preuve, c'est que ces présages, ces combats dans les airs, ces adieux des anges, étaient interprétés comme des augures d'émancipation et de gloire¹. Ce n'était donc plus cette nation si soumise sous Auguste, servile jusqu'au déicide sous Pilate, si patiente sous Caligula. Sous ce dernier prince, qui menaçait dans sa démente l'inviolabilité du sanctuaire, Juda n'avait pas pris les armes et avait vaincu par sa seule résignation. Aujourd'hui ni le temple ni la loi n'étaient atteints ; il n'y avait pas lieu à une insurrection religieuse, la seule dont les traditions d'Israël glorifiaient l'exemple. Si Juda se révoltait, c'était fanatisme d'indépendance et d'ambition. Or cette ambition de peuple conquérant ne se justifiait que par une interprétation inadmissible des prophéties, et, quant à son indépendance nationale, il n'en avait, je l'ai dit, ni appris le culte ni reçu la tradition. Disons mieux : les idées d'indépendance et de domination

qu'a prophétisé Zacharie (xi) : « Liban, ouvre tes portes et que le feu dévore tes cèdres. » *Talmuds de Jérusalem et de Babylone*, dans Galatiu, *de Arcan. cathol. verit.*, IV, 8, p. 209. Dialogue de Pierre-Alphonse et du Juif Moïse : « Le temple intérieur fit entendre ce cri : *Sortez d'ici !* » *Mas perachim per.* 4. Jost., VI, n. 44. Faut-il identifier ces prodiges avec ceux dont parle Josèphe, ou les placer, selon l'indication toujours un peu vague des rabbins, quarante ans avant la destruction du temple ?

1. Josèphe et Tacite, *locis citatis*.

nationale pouvaient être depuis des siècles dans sa pensée ; mais autrefois il les ajournait au temps du Messie. Maintenant que le temps du Messie se passait, Juda désespéré, plutôt que d'abandonner pour jamais ses rêves ambitieux, les ressaisissait avec rage, et, à tout hasard, voulait tenter de les accomplir ¹.

1. « Un homme a allumé une lumière pendant la nuit : elle s'est éteinte ; il l'a rallumée. Elle s'est éteinte encore ; il dit alors : Pourquoi me fatiguerais-je ainsi ? Attendons le jour. Il en est de même des Israélites. Quand ils étaient esclaves en Égypte, Moïse et Aaron les ont sauvés ; mais ils sont retombés dans la servitude. Captifs à Babylone, ils ont été délivrés par Ananias, Mizraël et Azarias ; mais ils sont retombés sous le joug des Perses. De ceux-ci Mathathias l'Asmonéen les a sauvés ; mais depuis les Romains sont venus. Aussi disent-ils maintenant : Voilà que nous nous laissons d'être rachetés pour toujours retomber en servitude ; nous ne voulons plus être éclairés sur la terre par un homme. Nous voulons que Dieu nous éclaire ; car il est écrit (Ps. CXVIII, 27) : Que Dieu Jéhova nous éclaire ! » — *Midrash Thephillim*, sur le psaume XXXVI.

CHAPITRE VI

CAMPAGNE DE CESTIUS GALLUS

(66)

Cum ergo videritis abominationem desolationis quæ dicta est a Daniele propheta stantem in loco sancto (qui legit, intelligat), tunc qui in Judæa sunt, fugiant in montes.

(MATTH., XXIV, 15, 16.)

Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation qui a été annoncée par le prophète Daniel établie dans le lieu saint (que celui qui lit entende), alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes.

La paix cependant se maintenait encore. Les deux partis révolutionnaires, celui des bandits et celui des sicaires, par leurs folles prédications, par leurs prétendus inspirés, plus encore par leurs brigandages et l'état d'inquiétude qu'ils maintenaient, poussaient de leur mieux à la révolte. Le procureur Florus y poussait aussi, sciemment et volontairement, selon Josèphe, parce que, coupable de déprédations et accusé auprès de César, la guerre seule pouvait le sauver ; il suscitait dans les villes syriennes la haine des païens contre les Juifs ; et, payé par les Juifs pour les défendre, il ne

BIBLIOTECA CENTRAL